



## acte notarie non respecte, partage injuste

Par **steffie**, le **03/11/2009** à **18:59**

je me suis separee il y a deux ans dans un contexte difficile. ns n'etions ni maries ni pacsés. nous avons achetés une maison, contractant un prêt à 50% 50%? il avait bénéficié d'une donation de ses parents en plus. lors de notre séparation Lors de la signature mon compagnon n'était pas là, son père le représentait, ce qui a rendu les choses difficiles pour moi. très impressionnant. je n'avais pas reçu l'acte ni connaissance, juste le jour de la signature; j'ai signé, en pleurant sans faire attention à ce qu'il y avait écrit. depuis j'ai reçu non seulement qu'une partie de la soulte, mon beau père refusant de me donner le reste de plus, l'apport personnel n'apparaît pas, et il indique que ns étions à 66% pour lui et 34% pour moi propriétaire, alors que ns versions pour moitié le remboursement du prêt. que puis-je faire maintenant? dois-je le moindre recours, dois-je prendre un avocat? merci